



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 54857

### Texte de la question

M. Dominique Caillaud attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes exprimées en Vendée par les personnels relevant de son ministère quant à l'insuffisance quantitative des effectifs de police et de dotation en matériel dont ces derniers disposent. Cet état de fait touche les principaux sites du département, la Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne, Fontenay-le-Comte, et est préjudiciable aux conditions d'accomplissement des missions de service public dont sont investis ces personnels. Aussi, outre l'incidence de cette situation sur la sécurité de nos concitoyens, elle semble générer chez les fonctionnaires intéressés un profond malaise. Le département de la Vendée est illustratif d'une problématique générale dans notre pays. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures palliant une situation des plus préoccupantes et ainsi établir une adéquation entre les intentions et les réalisations concrètes.

### Texte de la réponse

La direction départementale de sécurité publique du département de Vendée compte, au 1er décembre 2000, 180 fonctionnaires de tous grades, soit 13 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000. Ils sont assistés d'un policier auxiliaire et de 35 adjoints de sécurité. Chacune des trois circonscriptions de ce département dispose à cette date de : CSP de Fontenay-le-Comte : 39 fonctionnaires, soit 2 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000 ; CSP des Sables-d'Olonne : 56 fonctionnaires, soit 3 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000 ; CSP de la Roche-sur-Yon : 85 fonctionnaires, soit 8 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000. La remise à niveau des effectifs de ces circonscriptions s'est réalisée conformément aux engagements pris par le Gouvernement, et malgré les départs importants de fonctionnaires atteints par la limite d'âge. En outre, le 1er janvier 2001, 1 brigadier et 1 gardien de la paix prendront leurs fonctions respectivement aux Sables-d'Olonne et à La Roche-sur-Yon. La CSP de La Roche-sur-Yon fait partie des 180 circonscriptions retenues pour la mise en oeuvre de la deuxième phase de généralisation de la police de proximité. Un projet de service en cours de préparation à cet effet sera mis en oeuvre au cours des prochains mois sur l'ensemble de la circonscription qui bénéficiera en 2001, après expertise par la direction centrale de la sécurité publique, des moyens d'accompagnement budgétaires, matériels et de formation nécessaires au bon fonctionnement de la police de proximité. Par ailleurs, la poursuite du programme emplois-jeunes a permis au département de la Vendée de bénéficier de 5 postes supplémentaires en 2000, ce qui porte sa dotation à 42 adjoints de sécurité dont 39 sont opérationnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Caillaud](#)

**Circonscription :** Vendée (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54857

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 décembre 2000, page 6823

**Réponse publiée le** : 12 février 2001, page 1008